



**PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT P1-Z-3001-148-25  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE Z-3001 VISANT À PERMETTRE  
L'USAGE « AUTRES INSTITUTIONS DE FORMATION SPÉCIALISÉE »  
DANS LA ZONE P-800 DANS LE SECTEUR DE L'ÎLE SAINT-BERNARD**

**ATTENDU QU'**aux fins de la résolution numéroté, l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné par monsieur le conseiller/madame la conseillère nom lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 20 mai 2025 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

**POUR CES MOTIFS, LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :**

**PRÉAMBULE**

Article 1

Le préambule et l'annexe font partie intégrante du présent règlement.

**OBJET**

Article 2

L'annexe C – Grilles des usages et des normes du règlement Z-3001 est modifiée par un ajout à la note (3) de la grille des usages et des normes de la zone P-800, de façon à permettre l'usage « 6839 Autres institutions de formation spécialisée », laquelle fait partie intégrante du présent règlement comme annexe « A ».

**ENTRÉE EN VIGUEUR**

Article 3

Le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence le greffier adjoint, sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Châteauguay, tous les documents nécessaires aux fins de l'exécution des dispositions du présent règlement.

Article 4

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Signé à Châteauguay, ce .

**Le maire,**

**Le greffier,**

\_\_\_\_\_  
**Éric Allard**

\_\_\_\_\_  
**George Dolhan, notaire**

---

Avis de motion :	<input type="text"/>
Dépôt du projet de règlement :	<input type="text"/>
Adoption du premier projet :	<input type="text"/>
Tenue de l'assemblée publique:	<input type="text"/>
Adoption du second projet (si applicable) :	<input type="text"/>
Adoption du règlement :	<input type="text"/>
Certificat de conformité de la MRC et entrée en vigueur :	<input type="text"/>

---

GRILLES DES USAGES ET DES NORMES						
<b>CLASSES D'USAGES PERMISES</b>						
2	<b>HABITATION</b>	H				
3	Unifamiliale	H1				
4	Bi et trifamiliale	H2				
5	Multifamiliale	H3				
<b>COMMERCE</b>						
7	Voisage	C1				
8	Artériel	C2			•	
9	Semi-industriel	C3				
10	Spécial	C4				•
<b>INDUSTRIE</b>						
11	Légère	I1				
12	Légère	I1				
13	Lourde	I2				
<b>COMMUNAUTAIRE</b>						
15	Institution	P1	•			
16	Conservation	P2				
17	Parc et espace vert	P3		•		
<b>UTILITÉ PUBLIQUE</b>						
19	Utilité publique	U1				
<b>AGRICULTURE</b>						
21	Agriculture	A1				•
22	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS		(1)	(1) (2) (4)	(3)	(5) (6)
23	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
<b>NORMES PRESCRITES</b>						
<b>STRUCTURES</b>						
26	Isolée					
27	Jumelée					
28	Contiguë					
<b>MARGES</b>						
30	Avant (m)	Min.				
31	Latérale (m)	Min.				
32	Latérales totales (m)	Min.				
33	Arrière (m)	Min.				
<b>BÂTIMENTS</b>						
35	Hauteur (étage)	Min.				
36	Hauteur (étage)	Max.				
37	Hauteur (m)	Max.				
38	Superficie d'implantation (m <sup>2</sup> )	Min.				
39	Superficie d'implantation (m <sup>2</sup> )	Max.				
40	Largeur (m)	Min.				
<b>RAPPORTS</b>						
42	Logement/bâtiment	Max.				
43	Espace plancher/terrain	Max.	0.50	0.50		
44	Espace bâti/terrain	Max.				
<b>LOTISSEMENT</b>						
46	Superficie (m <sup>2</sup> )	Min.				
47	Profondeur (m)	Min.				
48	Largeur de façade (m)	Min.				
<b>DISPOSITIONS SPÉCIALES</b>						
50	PIIA					
51	PAE					
52	Plaine inondable		•	•		
53	Autres				(7)	

Châteauguay

ZONE  
P-800

Feuillet 224

Notes
(1)
6242 Cimetière, 6539 Autres centres de services sociaux; 711 Activité culturelle (bibliothèque, musée, galerie d'art, salle d'exposition), 719 Autres activités culturelles et présentations d'objets ou d'animaux (monument et site historique), 7211 Amphithéâtre et auditorium, 7214 Théâtre, 723 Aménagement public pour différentes activités (salle de réunion, centre de conférence et congrès)
(2)
761 Parc pour la récréation en général et 762 Parc à caractère récréatif et ornemental
(3)
5391 Vente au détail de marchandises en général (sauf le marché aux puces); 543 Vente au détail de fruits, de légumes et marché public; 5450 Vente au détail de produits laitiers, 5811 Restaurant, 5812 Restaurant avec salle de réception ou de spectacle, 5813 Café sans alcool, 5826 Café avec alcool, 5828 Microbrasserie avec repas; 583 Hôtel, motel et maison de touristes, 5899 Autres activités dans le domaine de l'hébergement et de la restauration, 6539 Autres centres de services sociaux, 6799 Autres services gouvernementaux, 6839 Autres institutions de formation spécialisée, 7442 Service de la location de bateau et rampe d'accès, 751 Centre touristique (centre de santé, centre de ski...)
(4)
749, Autres activités récréatives (pique-nique), 752 Camp de groupe et camp organisé
(5)
5827 Microbrasserie sans repas
(6)
8141 Ferme (les pommes sont la récolte prédominante), 8193 Rucher
(7)
Les usages de la classe (C2) spécifiquement permis à la note (3) sont autorisés dans la mesure où les produits vendus et les services offerts visent à desservir la clientèle fréquentant les activités récréatives.

Amendements		
Date	N° Règlement	Approbation
2011.09.06	Z-3062	J.B.
2024.09.05	Z-3001-129-24	S.M.